

Décision

Générale

colonial

## Décision n° 39-326-1924 Commissions.

n° 39-326-1924

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

10 janvier 1924

Numéro JO

n° 326 du 31/01/1924

Date du numéro

31 janvier 1924

### TEXTE INTÉGRAL

la commission de classement prévue à l'article 22 du décret du 6 août 1921 est chargée de formuler des propositions concernant les grades et classes à attribuer dans le nouveau cadre des trésoreries coloniales aux agents actuellement en fonctions à la trésorerie de Djibouti, se réunira sur la convocation de son Président.